

# Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 13 novembre 2025 :



- PSC, Combien va-t-on payer ???
- Locaux de l'ENCCRF, ça se resserre !
- Plan d'action charge de travail en AC, un début qui demande à être développé...

L'alliance CFTC/FO était représentée par Johann PASCOT, Emilie PATTEYN, Laure JEANNIN et Norlhoda EL OUAZIZI.

En préambule de la réunion, l'alliance CFTC/FO a lu la déclaration liminaire jointe à ce CR rappelant les conditions délétères dans lesquelles les agents de la DGCCRF sont contraints de travailler et le manque de moyens pour effectuer leurs missions .

## Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Combien va-t-on payer ?



L'administration a souhaité faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la PSC au sein de la DGCCRF. Elle a rappelé que le sujet était géré par le Ministère avec notamment des réunions hebdomadaires pour résoudre les

difficultés avec les opérateurs, désignés après une procédure de marché public : ALAN pour la santé et GMF VIVINTER pour la prévoyance ; mais aussi avec des réunions du Comité paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) en lien avec les organisations syndicales.

L'administration a précisé avoir communiqué de nombreuses informations sur le sujet depuis avril 2025. Ces informations sont également disponibles sur le site de l'action sociale du Ministère. Le CSRH répond également aux questions des agents de statut CCRF. Toutefois, moins de 2 ETP sont dédiés à ce sujet.

Pour l'Alliance CFTC/FO, les opérateurs se doivent d'être opérationnels et disponibles pour répondre aux questions des agents afin de ne pas faire peser une charge trop importante sur le CSRH ayant déjà une importante charge de travail par ailleurs.

L'envoi des mails d'affiliation a été fait début octobre et les démarches d'affiliation doivent être réalisées avant le 30 novembre 2025.

Toutefois, pour la prévoyance, en raison de la fermeture temporaire du site de GMF/Vivinter suite à une faille de sécurité, la date buttoir sera repoussée.



**Coté santé :** 89,38 % des agents CCRF et SCL éligibles ont soit ouverts leur compte sur ALAN( 79,38%) ou fait une demande de dispense (10%).

**Coté prévoyance :** plus de 54 % des agents éligibles se sont affiliés et 1,2 % des agents éligibles ont fait valoir leur droit à dispense. Toutefois, les demandes d'affiliations sont actuellement suspendues en raison de la faille de sécurité qui a contraint GMF/Vivinter à fermer temporairement son site... un diagnostic est en cours et des mails seront adressées aux agents lorsque le site sera réouvert.



## A noter :

Il est nécessaire de procéder à la résiliation des contrats en cours (santé et prévoyance) afin d'éviter une double affiliation (et donc un double paiement) en janvier prochain. La plateforme ministérielle d'aide à la résiliation est toujours accessible. **Les résiliations doivent être faites avant le 30 novembre 2025.**

L'Alliance CFTC/FO a fait part de l'inquiétude des agents sur le sujet et des **difficultés à connaître précisément pour les agents l'étendue des primes incluses dans la prévoyance ainsi que les montants de cotisations. L'Alliance CFTC/FO a dénoncé fermement ce point ubuesque au sein de notre DGCCRF, où les agents sont en charge de veiller à la bonne information précontractuelle !**



Le CSRH a précisé que les cotisations seront fixées par les opérateurs en fonction des éléments de la paie de novembre 2025 pour la

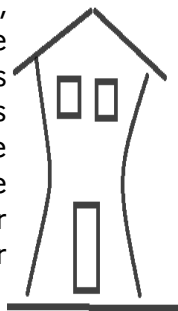


cotisation de janvier 2026 puis réévaluée en fonction de l'évolution du salaire (avec un décalage de 2 mois). Pour la prévoyance, l'opérateur n'étant pas en mesure d'évaluer les cotisations, une cotisation de 25€ devrait être prélevée pour tous les agents en janvier et février 2026 et serait ensuite régularisée au mois de mars 2026 (point à confirmer par l'administration)

**Pour l'Alliance CFTC/FO, il n'est pas acceptable que les agents ne puissent pas connaître à l'avance le montant de leurs cotisations et que des « rattrapages » éventuels soient faits à posteriori du fait du manque d'anticipation de l'opérateur sur la prévoyance. Ces points doivent être remontés au ministère !**

### Locaux de l'ENCCRF, ça se resserre... mais ça n'avance pas pour autant !

Pour rappel, un projet de relogement de l'ENCCRF est en cours. Suite à l'abandon du projet « UNPLUG » pour des raisons de configuration du bâtiment, l'administration est toujours à la recherche de nouveaux bâtiments pour ce relogement. Dans l'attente, elle est contrainte à une densification puisqu'une partie des bâtiments actuels vont être repris par l'un des bailleurs mais elle rappelle que le projet de densification est transitoire... Pour autant, le transitoire pourrait durer au moins 2 ans...



Le directeur de l'ENCCRF rappelle qu'il a toujours tenu informé les collègues et espère que les travaux seront finalisés pour la fin de l'été. Pour autant, des choix ont été réalisés: pas de grands travaux, notamment phoniques, présence des permanents sur un étage, ...

Nos collègues de l'ENCCRF pourront user du télétravail au besoin. Les places de parkings, réduites, feront l'objet de priorités au besoin. L'administration regrette les délais et souligne la

difficulté de coordonner et de disposer de rétroplanning.

### Suivi du Plan d'action « charge de travail » en Administration Centrale: un début qui demande à être développé...



Un plan de 14 mesures issues de remontées avait été présenté avec un suivi de leur mise en œuvre

Parmi elles, une **boîte à outils pour les managers**



avec des formations managériales ainsi que des fiches pratiques (disponibles dans l'espace Géci « Formation à destination des managers »). Également, un bilan managérial suivi d'un plan de formation est prévu. À ce jour, 35 % des encadrants d'AC sont entrés dans le dispositif avec notamment un diagnostic de leurs compétences managériales avec l'aide d'un coach permettant d'établir ensuite un parcours de formation personnalisé.

Des **sessions de codéveloppement** sont également proposées afin de pouvoir, entre cadres, développer l'entraide sur des situations managériales.

De plus, une **revue des activités** est engagée en AC et dans les services à compétence nationale, afin de déterminer quelles activités doivent être prioritaires et lesquelles sont devenues obsolètes.

Ce plan devrait également se décliner à l'ENCCRF.

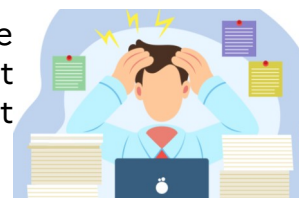
**Pour l'Alliance CFTC/FO, ce point démontre, s'il en avait encore besoin, la pénurie d'effectifs à la DGCCRF.**

**L'Alliance CFTC/FO a néanmoins souligné l'importance de ce travail afin d'améliorer les**



conditions de travail des agents en AC mais a souligné qu'il était plus que nécessaire que ce travail soit effectué également en DDI où la charge de travail devient colossale pour les agents et leurs cadres.

sont mis en œuvre sur le terrain dévoyant totalement le but poursuivi...



### Questions Diverses :

-**Revue de presse** : la cellule en charge de la vérification des articles de la revue de presse a été débordée et une publication discriminante est passée. L'administration va renforcer sa vigilance pour que cela ne se reproduise plus.



-**DD 66** : l'administration a indiqué que même le préfet n'était pas informé d'un éventuel projet de fusion entre les directions (DDPP et DDETS)! Même si pour l'administration, ce projet n'a aucune consistance pour l'heure, elle ne le soutient pas... mais ne le combat pas...

-**DD 61** : l'administration échange avec le pôle C sur la situation dénoncée par les collègues localement.

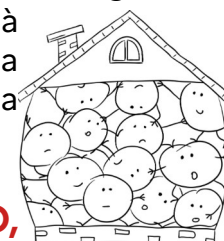
- **Indicateurs** : une alerte a été donnée sur les indicateurs de performance parfois dévoyés localement. Les écueils de certains indicateurs comme celui sur le délai d'envoi d'une MPA alors même que cette dernière est soumise à des éléments externes (attentes de documents, de réponse d'un bureau sectoriel, d'un rapport d'analyse...) n'est pas cohérent avec la réalité du terrain et pressurise les agents. De plus, cette difficulté déjà connue, il semble que le resserrement de ce délai ne soit pas approprié. A force d'indicateurs déconnectés de la réalité, des « tours de passe-passe »

**L'alliance CFTC/FO rappelle son opposition totale à ces indicateurs pressurissants décorrélés des réalités du terrain**

#### - **Affaire SHEIN :**

L'**Alliance CFTC/FO** a alerté de nouveau sur les dichotomies du terrain en la matière, outre les poupées pédopornographiques, qui ne sont pas de la compétence des agents de la DGCCRF, certains Préfets donnent des consignes ubuesques et chronophages, et sans s'attarder sur les habilitations des agents pour se faire. L'administration a indiqué avoir pris note de ce point et rester vigilante sur le sujet.

- **DD64** : L'**Alliance CFTC/FO** rappelle à l'administration l'urgence concernant les conditions de travail de nos collègues de l'antenne de Bayonne suite à leur déménagement à la rentrée. L'administration a noté le point.



**Pour l'Alliance CFTC/FO, la santé des agents EST UNE PRIORITÉ qui nécessite la mise en place de moyens et d'effectifs suffisants !**

**L'alliance CFTC/FO est à votre écoute pour toute demande ou interrogation**

